



**COMITÉ
ISÈRE**

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Comité Départemental de l'Isère de Tennis**

Samedi 10 octobre 2020

à
38500 La Buisse

Sous la présidence de **M. René LAVAYSSE**, la séance est ouverte.

Total des voix : 548

**Le Quorum pour que l'AG se tienne valablement est fixé statutairement à 20%
soit :110 voix**

Total des voix présentes ou représentées : 316 soit 57,66% des voix.

Clubs présents : 63 sur 139.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

PERSONNALITÉS PRÉSENTES :

- Guy ZUNARELLI, Représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes
- Jean-Claude TAVERNIER, Président de la Commission de Surveillance Opérationnelle Electorale
- Pierre SCHMIDT, Commissaire aux Comptes
- Emilie GIRAUD, Expert-comptable du cabinet AGORI



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1- OUVERTURE

- Accueil par le Président du Comité Départemental de l'Isère, M. René LAVAYSSE.
- Allocution de Mme Sylvaine MONGHEAL, adjointe aux sports de la commune de la Buisse.

2- ASSEMBLEE GENERALE

- Approbation à l'unanimité du PV de l'Assemblée Générale 2019 par les clubs.
- Présentation du rapport moral par le Secrétaire Général, M. Patrick BATTUZ
- Projection d'un résumé de la saison en images.
- Présentation du rapport financier et du budget Prévisionnel par M. Michel AMAT, Vice – Président délégué, en l'absence du Trésorier Antoine LUN TSE LING.
 - ⇒ Intervention de Madame E. Giraud, expert-comptable pour avaliser les comptes.
 - ⇒ Lecture par M. Pierre SCHMIDT, Commissaire aux Comptes, de son rapport qui donne quitus au Comité de l'Isère de Tennis
 - ➔ Approbations des comptes présentés à l'unanimité.
 - Le budget prévisionnel présenté 2020-2021 est mis au vote.
 - ➔ Adopté à l'unanimité.
- Présentation des modifications statutaires par M. Patrick BATTUZ
Le Quorum nécessaire au vote des statuts est fixé à 35% du total des voix.
Le Total des voix présentes ou représentées est de 57,66 % des voix.
Le vote peut donc valablement avoir lieu.
 - ➔ Adoptées à l'unanimité.

TITRE 1 => But et Composition

TITRE 2 => Administration et Fonctionnement

Section 1 – Assemblée Générale

Article 4-Composition

1.

Section 2 – Comité de Direction

Article 7-Composition

1.

Section 3



**COMITÉ
ISÈRE**

Article 12-Bureau du comité départemental

1. Choix
2. Composition

TITRE 3 => Ressources-Comptabilité

Article 16- Ressources

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Article 17- Comptabilité

b.

TITRE 4 => Modification des statuts et Dissolution

Article 18- Modifications

TITRE 5 –Dispositions Diverses

Questions :

- De qui viennent ces modifications ?
 - ⇒ Du ministère des sports qui demande l'application au niveau fédéral (FFT) et ensuite redescend au niveau des ligues et des comités.
- Quelle est la responsabilité des dirigeants en cas de suppression du bureau ?
 - ⇒ La responsabilité demeure au Président.

Vote de la modification des statuts :

→ Adopté à l'unanimité.

3- ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COMITE DE L'ISERE : René LAVAYSSE

Remerciements aux clubs et dirigeants, aux élus, aux salariés et à sa compagne pour leur accompagnement tout au long de sa mandature.



**COMITÉ
ISÈRE**

4- ELECTION AU COMITE DIRECTEUR DU COMITE DE L'ISERE DE TENNIS

L'élection se fait sous la présidence et le contrôle de M. TAVERNIER, représentant de la Commission de Surveillance Opérationnelle Electorale.

- Une liste est candidate, avec :

1. AMAT Michel, 4203572 Z
2. CHAPPELIN Françoise, 5571581 R
3. BATTUZ Patrick, 8728275 E
4. BELTRAN Claude, 8260861 W
5. LABOUCARIE Nicole, 5679859 J
6. GOURY Olivier, 5697171 B
7. LAPARRA Christophe, 9756847 T
8. DEPORTES Evelyne, 0219241 E
9. MACQUET Philippe, 6054009 U
10. CELERIEN Philippe, 2374632 W
11. XAVIER Véronique, 6950576 Y
12. CENATIEMPO Marcel, 5558780 B
13. MENUUEL Bertrand, 5590847 G
14. DENOLLY Marielle, 3979354 J
15. FOUR MERLIN Eric, 5680087 G
16. AMAT Cyril, 1747952 X
17. DUPRET Sara, 2358225 M
18. PEREA Patrice, 7886777 H
19. CARPE Jean-Pierre, 9325114 T
20. MACQUET Karine, 6323990 B
21. PANTEL Stéphane, 6560564 X
22. CREPATTE Pierre, 5558497 U
23. FROMENTIN Anne, 5650510 H
24. OLIVIER Patrick, 2703867 K
25. RAIMONDO Laurent, 5663627 R
26. RIVAIL Renée, 5745761 S
27. LAVAYSSE René, 5663410 E

Candidats suppléants :

28. VELLA Philippe, 9466682 W
29. MENUUEL Nicole, 5593243 L
30. MARTOIA Laurent, 9641944 Y
31. BERTHIER Marc, 0352962 D
32. JACQUIN Anne marie, 7781354 T



- ⇒ Tous les membres de la liste sont élus avec 262 voix soit 83% des bulletins exprimés.

Les membres nouvellement élus s'isolent dans une salle pour élire le nouveau Président : M. Michel AMAT, qui est élu à l'unanimité.

5- REMISE DES MEDAILLES FEDERALES - RECOMPENSES SPORTIVE

Médailles fédérales :

Laétitia LEMOINE- DE TC ECHIROLLES
Benoit JOUFFREY- PRESIDENT USSE
Sébastien JUAREZ- Président EYZIN PINET
Aldo MAZZILI- Président VINAY
Claire DAVID PION- Présidente TULLINS
Charline REY- Présidente DIEMOZ
Marin GUIBOUD- DE ST HILAIRE DU ROZIER
René LAVAYSSE- Dirigeant, Président sortant du CD38.

Récompenses sportives :

- ⇒ Mathilde RAYEBOIS du TC Echirolles
⇒ Waël MEHANY-HUSSEIN de TC Seyssinet

6- ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFT

L'élection se fait sous la présidence et le contrôle de M. TAVERNIER, représentant de la Commission de Surveillance Opérationnelle Electorale.

- Deux listes se présentent :

- Titulaire M. Michel AMAT / suppléant M. Patrick BATTUZ
- Titulaire MME Déborah VIONNET / suppléant M. Philippe CELERIEN

➔ La liste composée de M. Michel AMAT et de M. Patrick BATTUZ est élue avec 216 Voix, soit 70.4% contre 91 voix, soit 29,6% pour la liste MME Déborah VIONNET / suppléant M. Philippe CELERIEN.

7- ALLOCUTION DU NOUVEAU PRESIDENT

- Le Président Michel AMAT, remercie les clubs pour l'avoir porté à la tête du CD38.
Il sera le Président de tous les clubs du Nord au Sud, petits et grands.

- Remise des chèques aux clubs dans le cadre des micros projets en collaboration avec la Présidente de la commission de la vie des clubs, Nicole LABOUCARIE.
- ⇒ CHARVIEU
- ⇒ DOLOMIEU
- ⇒ ILES D'ABEAU
- ⇒ LA BUISSE
- ⇒ PONTS DE BEAUVOISIN
- ⇒ COPUBLEVIE-VOIRON

8- INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

- Allocution du représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Tennis, M. Guy ZUNARELLI.

9- CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Faite par Michel Amat qui se félicite de la bonne tenue de cette AG, en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale.
- Informe les participants que cette AG ne comportera pas de moment convivial.

Michel AMAT,
Président du comité de l'Isère
de Tennis.

Nathalie TURIN,
La secrétaire de séance,
Responsable administrative.

